

**Allocution pour la visite de M. Yves SEGUY – Préfet de Saône et Loire
EPINAC le 25 Juillet 2024**

M. le Préfet, M. le Sous-préfet, M. le Député, Mme la Présidente de la CCGAM,

Cette rapide visite vous aura permis de prendre la mesure des atouts d'Épinac, cette "Petite Ville de Demain" de 2.145 habitants, dont la population continue à se renouveler, avec des potentialités industrielles réelles dans une période clé de ce XXI^e siècle où nous devons collectivement et de façon coordonnée sur le territoire :

- relever les défis de la réindustrialisation de notre pays en produisant en France le maximum de biens dont nous avons besoin,
- en adaptant et en économisant nos sources d'énergie avec une subsidiarité pertinente :
 - o de façon diffuse quand l'habitat est dispersé avec une faible densité de population, plus industrielle quand la densité urbaine et les besoins des grandes entreprises de production l'exigent.
 - o Quand l'environnement agricole et les paysages qui font la Bourgogne et la France rurale méritent d'être respectés, car ils sont des îlots de tranquillité et de ressourcement tant pour ceux qui y sont nés, qui ont choisi d'y vivre ou qui viennent s'y ressourcer.
 - o Quand nous devons sans arrêt, retisser le lien social, non seulement sur notre commune mais sur l'Épinacois, le Grand Autunois-Morvan, ce territoire au cœur d'une Bourgogne que nous chérissons car c'est une terre d'art de vivre non seulement par sa gastronomie et ses vins, mais aussi par l'offre culturelle qu'on y trouve.

Nous voulions également vous faire toucher du doigt l'existence de quelques-unes de nos friches industrielles qui ne demandent qu'à revivre, notamment quand le territoire de la CCGAM en manque. Nous avons aussi conscience qu'Épinac est au cœur d'un bassin d'emploi de 200.000 habitants dans un rayon de déplacement de trente minutes.

Nous sommes en effet à une demi-heure :

- o des agglomérations de la CUCM, de Beaune et de Chalon,
- o de Pouilly en Auxois en direction de Paris et Dijon,
- o de la desserte via l'Autoroute A6 par Beaune vers le Grand Est et l'Europe du Nord,
- o de l'Est, vers l'Ouest avec la RCEA, par Chalon vers Lyon, vers les Alpes et le Sud de la France et de l'Europe.

Nous sommes aussi à seulement 2h de Paris et à 1h de Lyon, départ de la Gare TGV située à 1/2h de notre ville.

Nous avons à Épinac les services nécessaires pour une population scolaire de 450 élèves, de la maternelle au Collège. Les familles peuvent trouver avant la scolarisation, une Crèche-Halte-Garderie, ou pour les mercredis et pendant les vacances, un centre de loisirs pour accueillir leurs enfants.

Ces familles pourront voir leurs enfants poursuivre leur scolarité en 2^e cycle du secondaire dans les lycées d'Autun, du Creusot, de Chalon et de Beaune pour les filières générales et techniques ; de Fontaine et d'Étang sur Arroux pour les filières agricoles et les professions de services, le tout dans un rayon de moins de 50 km.

Nous avons des capacités d'accueil dans les logements de l'OPAC pour des populations qui pourront travailler et vivre sur place, y trouver de quoi faire du sport au superbe gymnase Bernard PONCEBLANC, à l'Espace Sportif Multigénérationnel du Haut des Champs entre Gendarmerie, Pompiers et Collège, ou encore profiter de la médiathèque, de l'École de Musique, faire de la danse, du yoga, ou s'engager dans les nombreuses associations locales.

**Allocution pour la visite de M. Yves SEGUY – Préfet de Saône et Loire
EPINAC le 25 Juillet 2024**

Nous avons entamé une réflexion avec l'OPAC dans ce but, pour adapter certains logements vacants aux besoins des familles plus réduites, en réhabilitant plutôt qu'en démolissant.

Sur le plan de la Santé, Épinac a la chance d'avoir depuis 2009 une Maison de Santé Pluridisciplinaire dont il faut pousser les murs pour préparer avec la CCGAM, l'avenir immédiat. Nous avons :

- 3 médecins, une infirmière azalée, le projet concret d'installation d'un 4^{ème} médecin qui termine son cursus comme SASPAS (stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée) et habite déjà sur Épinac. Elle s'installera à la MSP dans un peu moins de deux ans, au départ en retraite du médecin qui exerce encore aujourd'hui de façon indépendante,
- 1 sage-femme qui assure l'accompagnement des jeunes filles et des femmes de la puberté à la ménopause,
- 2 pharmacies pour lesquelles se prépare une fusion avec une très probable nouvelle implantation,
- 10 infirmières réparties en 2 cabinets, qui prodiguent les soins à domicile,
- 1 dentiste, 2 kinés, 1 troisième attendu, 1 ostéopathe, une psychomotricienne et la présence d'un infirmier psy (émanation du CMP),
- 1 EHPAD de 65 places, occupées pour la majeure partie par des personnes locales de l'ancien canton ou qui résidaient dans un rayon de 20 km,
- 1 clinique de 10 vétérinaires : stratégique dans une région agricole et malgré la désertification de ce type de profession qui s'annonçaient, ils ont su prévenir en regroupant leurs moyens, accueillant en outre, des stagiaires en fin d'études.
- Nous avons à AUTUN un hôpital de proximité qui, s'il a connu des vicissitudes, commence à rebondir après avoir été en grave difficulté.

2 médecins d'Épinac s'y investissent, l'un aux urgences en y prenant très régulièrement des gardes et votre serviteur comme chef d'un service qui aurait dû fermer il y a deux ans avec le départ simultané des 3 médecins qui le faisait tourner : ce qui m'a fait reprendre le stéthoscope.

J'en profite M. le Préfet pour vous dire combien les deux jeunes médecins Biélorusses que j'étais venu vous présenter il y a 18 mois à Mâcon pour leur faire obtenir un visa leur permettant de travailler dans notre hôpital, sont d'excellentes recrues et on attend avec impatience qu'ils obtiennent une équivalence largement méritée, car ce sont, pour moi-

même, pour l'ensemble du personnel et des patients de notre service, de véritables assistants de très haut niveau, bien qu'immigrés. (Ils avaient fui la dictature de leur pays et la guerre dévastatrice déclenchée par l'autocrate russe POUTINE qui menace aujourd'hui nos démocraties).

Pour conclure, vous pouvez constater qu'ÉPINAC est vraiment une commune qui a les atouts d'une "Petite Ville de Demain" et un rôle de Centralité Rurale en région au sein d'une CCGAM dont elle est, non seulement la deuxième commune avec une population égale au 1/6^o de celle d'AUTUN, mais aussi un pôle fort et structurant.

Mais il est une question que nous ne pouvions passer sous silence à l'occasion de votre venue :

**Allocution pour la visite de M. Yves SEGUY – Préfet de Saône et Loire
EPINAC le 25 Juillet 2024**

les projets éoliens.

Vous qui allez de façon imminente être un des codécideurs en la matière : ne laissez pas gâcher pour des dizaines d'années, M. Le Préfet en les autorisant, le paysage, mais aussi la vie et les atouts d'ÉPINAC et des Épinacois.

En autorisant 3 communes de Côte d'Or et 1 de Saône et Loire à aller au bout de ces deux projets éoliens industriels, ne laissez pas encercler Épinac par 12 éoliennes gigantesques (hautes comme 9 fois le donjon du château d'Épinac) sur la ZNIEFF de la Cuesta du Pays d'Épinac, à une distance de pales de nos limites communales, impactant néanmoins la vie des Épinacois et dévalorisant leurs biens.

- Les élus de 17 communes directement impactées sont contre,
- La CCGAM a voté contre à une très large majorité,
- L'ancien député s'est franchement positionné contre,
- Quant au nouveau député, il lui appartient de se positionner même si les communes de Côte d'Or qui ont promu ces projets ont élu un député de son obédience politique.

Quoiqu'il en soit, chacun sait aujourd'hui que dans une région parmi les moins ventées de France, mais avec un ensoleillement comparable à la Vendée, les éoliennes sont une supercherie écologique, énergétique et économique, mais satisfont des fonds de pension étrangers avides de plus-values à court terme, avant de se débarrasser de ces encombrants projets sur de petites sociétés locales qui seront vite en cessation de paiement quand il s'agira de démanteler les installations.

ÉPINAC a en plus du champ photovoltaïque du puits Hottinguer (en service depuis septembre 2023 - EDF-ER) que vous avez vu, un ambitieux projet alternatif avec un programme de 4 autres champs photovoltaïques disséminés sur le territoire communal, dont celui de la Garenne que je vous ai désigné, projets sans impact gênant ni pour les gens ni pour les paysages et permettant la fourniture d'énergie domestique pour quelque 6.000 habitants. On dépassera largement les normes d'un territoire à énergie positive.

La commune s'apprête avec le SYDESL à couvrir de panneaux solaires 3 de ses bâtiments, dont les services techniques, la salle du préau de l'espace Jean Jaurès et la toiture du bâtiment du stade de foot. De plus, elle a autorisé sur tout son territoire le photovoltaïque en toiture, sur les hangars et les ombrières de parkings.

En novembre 2022 je m'étais adressé directement au Président de la République en citant - comme dernier argument mais non des moindres - de ne pas laisser gagner les extrêmes et les populismes en restant sourd aux avertissements des élus qui lui demandent de ne pas laisser se dégrader la qualité de vie de leurs concitoyens.

Je crois qu'on est resté sourd à l'Élysée avec le résultat que l'on voit aujourd'hui.

Je vous remercie. *JFN*